

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conservation et restauration du château cantonal Saint-Maire

Le chef du DFIRE en charge des constructions et du patrimoine a présenté ce jour le projet de conservation du château cantonal Saint-Maire. Ce projet a notamment pour objectifs la restauration des murs extérieurs et la rénovation des installations techniques. Il sera déposé dans les prochains jours en vue de sa mise à l'enquête publique et soumis cet automne au Grand Conseil avec une demande de crédit d'ouvrage de 21 millions. Les travaux devraient durer jusqu'à la fin 2017.

Construit de 1400 à 1430 en molasse et brique rouge, le Château Saint-Maire est l'un des plus importants ouvrages fortifiés de la fin du Moyen Âge dans la région. Il tire sa singularité de la pérennité de la fonction dirigeante qui s'y exerce, depuis la résidence de l'évêque jusqu'à l'actuel siège du Conseil d'Etat en passant par l'autorité des baillis bernois.

A l'intérieur, les aménagements médiévaux puis de la Renaissance sont encore en partie conservés, en particulier les remarquables fresques murales des couloirs et le décor de la salle de l'évêque. Cependant, la forte dégradation des murs extérieurs comme la vétusté des équipements techniques rendent insuffisantes les interventions ponctuelles et nécessitent un chantier de réhabilitation pour une sauvegarde à long terme.

Répondant à une intervention de la Commission de gestion dans un rapport de 2008, le Conseil d'Etat fixe une stratégie d'intervention globale et obtient en 2011 un crédit d'étude de 2,6 millions. Conduit à l'intérieur de l'Etat par le Service immeubles, patrimoine et logistique, le projet définitif qui en résulte aujourd'hui se concentre sur:

- la conservation et la réhabilitation de la substance historique de l'édifice;
- la rénovation des installations techniques et du système énergétique;
- une optimisation fonctionnelle des espaces et une redistribution des locaux.

L'intervention sur les façades privilégie les techniques de conservation et de consolidation de la pierre. Les travaux intérieurs impliquent le déménagement des

usagers dans des locaux provisoires. Trois aménagements nouveaux confèrent au projet un aspect contemporain:

- * une salle de presse polyvalente dans une travée des caves, avec accès extérieur;
- * une salle de réunion dans les combles, entièrement vitrée sous la charpente;
- * un ascenseur entre les deux corps de bâtiments, inséré dans l'épaisseur du mur.

Le projet sera déposé dans les prochains jours à la Ville de Lausanne pour sa mise à l'enquête publique. En cours de préparation, l'EMPD qui sollicite un crédit d'ouvrage de 20,7 millions sera examiné par les députés avant la fin de l'année. Les travaux pourraient débuter au printemps 2015 pour une mise à disposition des locaux et une inauguration à la fin 2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juillet 2014

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, vice-président de la commission de construction, 021 316 40 42; Philippe Pont, chef du SIPaL, président de la commission de construction, 021 316 74 60. Dossier complet sur www.vd.ch

[Rénovation du Château - présentation illustrée](#)